

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Une mine pour l'historien: la correspondance des religieuses

Wynants, Paul

Published in:
Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon

Publication date:
2011

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2011, 'Une mine pour l'historien: la correspondance des religieuses', *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, vol. 25, numéro 3, pp. 171-182.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Une mine pour l'historien : la correspondance des religieuses

Paul WYNANTS

Un éminent spécialiste du monachisme aux Temps modernes¹ et les membres d'un centre de recherche reconnu² l'ont montré à suffisance, la correspondance peut être un document d'histoire, en d'autres termes une source pour l'historien. Il en est ainsi tout particulièrement pour le 19^e siècle, période marquée par

1. Il s'agit de Daniel-Odon Hurel (Université Jean Monnet, Saint-Étienne), actuellement directeur de recherche au CNRS et directeur du CERCOR (Centre Européen de Recherches sur les Congrégations et les Ordres Religieux). L'intéressé a dirigé la publication du *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses (France, XVI^e – XX^e siècles)*, Turnhout, 2001. Parmi ses nombreuses publications, on peut citer : *Une source pour l'histoire politique et culturelle de la France et de l'Europe occidentale aux XVII^e et XVIII^e siècles : la correspondance des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 79, 1993, p. 139-144 ; *Correspondance épistolaire et vie monastique chez les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, dans *Recherches augustiniennes*, t. 27, 1994, p. 187-212.

2. En l'occurrence, le GRHIS (Groupe de Recherche d'Histoire) de l'Université de Rouen. Ce centre a publié notamment D.-O. HUREL (s. dir.), *Correspondance et sociabilité*, Cahiers du GRHIS n° 1, 1994 ; ID., *Correspondance et vie monastique féminine au XVII^e siècle : les « lettres générales » de Marie-Catherine-Antoinette de Gondy, Mère directrice de la Congrégation des Bénédictines du Calvaire (1648-1716)*, dans *Regards sur la correspondance (de Cicéron à Armand Barbès)*, Cahiers du GRHIS n° 5, 1996, p. 85-112 ; A.-M. SOHN (s. dir.), *La correspondance : un document pour l'Histoire*, Cahiers du GRHIS, n° 12, 2001.

le développement spectaculaire des échanges postaux et par l'efflorescence des pratiques épistolaires, due notamment aux progrès de l'alphabétisation³.

Pareille documentation peut receler des informations précieuses, ainsi que l'a relevé Anne-Marie Sohn⁴ : « Privées, les correspondances permettent un accès inespéré à la vie intime, aux affects et aux perceptions, aux représentations et aux idéologies sous-jacentes. S'inscrivant dans un réseau laïc ou religieux, elles permettent d'en cerner les rouages. Elles ont toujours pour effet de nuancer et de rendre vivantes les études sur la société. En effet, la lettre renseigne tout à la fois sur son temps et sur le scripteur (...). Elle est à la jonction de l'individuel et du social. Elle permet ainsi de mener de front « l'histoire sans nom », celle des sensibilités, et l'histoire des mentalités, fondée sur un portrait de groupe ».

Nécessité d'une critique historique serrée

Du point de vue de la critique historique, le genre épistolaire soulève deux problèmes sérieux : quelle est la fiabilité et quelle est la représentativité des lettres utilisées comme sources ?

Anne-Marie Sohn évoque la première difficulté en ces termes⁵ : « Si la lettre s'est imposée comme document d'histoire, elle impose à l'historien une démarche rigoureuse. Elle exige une bonne connaissance du contexte, des codes épistolaires, mais aussi de la psychologie et de la mise en scène de soi. Le problème récurrent du mensonge et même de la simple exagération subjective ou emphatique, en présence surtout d'une correspondance unilatérale, voire protestataire et laissée sans réponse, est l'un des problèmes les plus délicats que rencontre le lecteur même averti ».

3. R. CHARTIER, *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, 1991.

4. A.-M. SOHN, *Introduction*, dans *La correspondance...*, *op. cit.*, p. 12.

5. *Ibid.*

Le second écueil est lié à la taille, trop réduite ou trop vaste, du corpus. Dans la première situation, « on bute sur la difficulté qu'il y a à tirer des conclusions générales à partir de scripteurs trop rares et de sensibilités souvent originales (...). Quel usage faire d'une correspondance unique ? S'agit-il d'un cas exceptionnel sauvé au hasard des héritages ou d'un cas exemplaire, qui illustre une période ou un milieu donné ? ». Dans le cas opposé, l'historien risque de se disperser : « Les correspondances volumineuses posent, toutes, la question de la maîtrise des données. La lettre, et surtout la lettre privée, est généralement foisonnante (...). Le lecteur peine à y dégager les régularités et les discontinuités »⁶.

Bref, les correspondances « reflètent, en les grossissant, les exigences critiques toujours plus raffinées des historiens d'aujourd'hui, au point qu'elles font désormais figure de modèle en matière de précautions épistémologiques »⁷. Qu'elles soient utilisées au titre de sources principales ou secondaires, leur apport doit être contrôlé par le recours à d'autres documents.

En vue d'une utilisation critique de lettres, Anne-Marie Sohn préconise la prise en compte de différents paramètres⁸ :

1. la nature de la correspondance (privée ou publique, individuelle ou collective, familiale ou professionnelle...) ;
2. la taille du corpus (massif ou résiduel) ;
3. l'identité et les particularités du ou des auteur(s) ;
4. l'identité et les caractéristiques du ou des destinataire(s), en particulier la qualité de supérieur, pair ou inférieur ;
5. la présentation matérielle des lettres ;
6. la graphie ;
7. le style ;

6. *Ibid.*, p. 12-13.

7. *Ibid.*, p. 13. L'épistémologie est l'étude critique des sciences destinée à déterminer, notamment, leur valeur et leur portée.

8. *Ibid.*, p. 11-13.

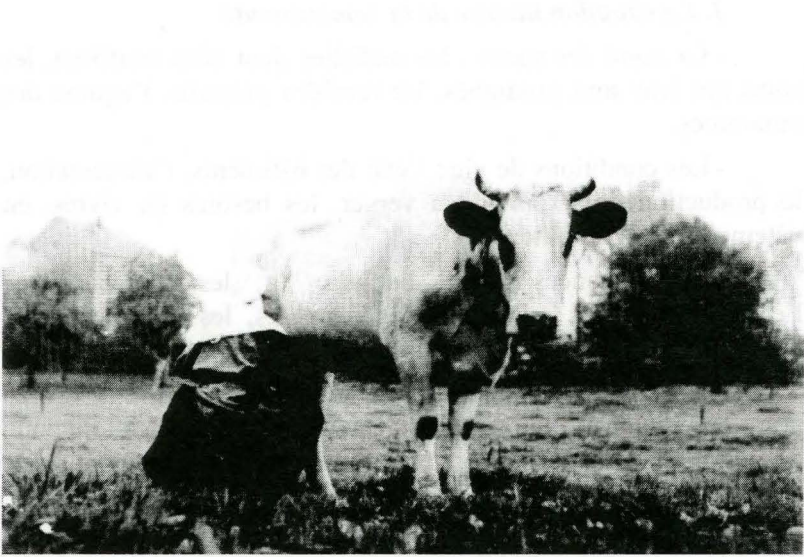
8. la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe ;
9. le contenu, en particulier les thèmes abordés, les références sociales et culturelles du ou des scripteur(s).

Les lettres de religieuses comme sources d'histoire

Afin de réaliser une monographie relative à une congrégation ou à une école⁹, l'historien peut quelquefois s'appuyer sur les lettres envoyées jadis par des sœurs, surtout des supérieures locales, à la maison-mère. En l'occurrence, il s'agit d'une correspondance privée, individuelle, axée à titre principal sur l'exercice d'un apostolat et d'une profession. Le corpus est massif : il inclut des centaines ou des milliers de pièces.

Les scripteurs sont des religieuses, membres d'une même congrégation, formées toutes sur un moule identique. La plupart exercent ou ont exercé le même métier : celui d'institutrice gardienne ou primaire. La destinataire des envois est la supérieure générale, avec laquelle ses subordonnées entretiennent une relation à la fois institutionnelle et affective : la « Révérende Mère » incarne l'autorité, mais elle est aussi la conseillère et la mère spirituelle de ses « filles ». Ces dernières lui vouent respect, estime et affection. Elles lui révèlent leurs joies et leurs peines, leurs succès et leurs épreuves.

9. Dans une telle entreprise, on peut s'inspirer des conseils méthodologiques donnés par E. LOUCHEZ, *Les congrégations religieuses en Belgique sous l'Occupation : typologie des archives utilisables*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. 98, 2003, p. 482-515. Voir aussi P. WYNANTS, *Pour écrire l'histoire d'un établissement d'enseignement congréganiste : orientations de recherche, sources et méthodes (XIX^e-XX^e siècles)*, dans F. MOTTO (s. dir.), *Insedimenti e iniziative salesiane dopo Don Bosco*, Rome, 1996, p. 17-62.



Les sœurs dominicaines de Béthanie assuraient elles-mêmes les travaux agricoles
(Photographie de leur couvent de Sart-Risbart – Collection des dominicaines)

Les lettres ont la forme de feuillets manuscrits remplis à la plume. L'écriture est extrêmement soignée : on y voit la marque d'une profession dans laquelle la calligraphie revêt une grande importance. Le style est assez familier – c'est celui de la confiance – avec, quelquefois, utilisation de formules patoisantes. La syntaxe et l'orthographe font, manifestement, l'objet d'un double contrôle : auto-surveillance de la part des scripteurs qui, comme enseignantes, tiennent à montrer leur maîtrise de la langue, et contrôle de la supérieure générale, qui signale impitoyablement les déficiences en la matière.

Le contenu de la correspondance des sœurs est varié. On peut en établir une nomenclature en quatre rubriques :

1. La situation interne de la communauté

- La santé des sœurs : les maladies dont elles souffrent, les soins qui leur sont prodigués, les remèdes prescrits, l'agonie des mourantes.

- Les conditions de vie : l'état des bâtiments, l'alimentation, la production du jardin et du verger, les besoins en vivres, en vêtements et en mobilier.

- Les finances : les budgets et les comptes de l'établissement, les recettes et les dépenses, les économies, les dettes, le traitement des institutrices.

- Les classes : l'évolution de la population scolaire, le niveau de l'enseignement, la valeur des institutrices, les rapports d'inspection, la participation aux conférences pédagogiques, les résultats des examens et des concours.

- Le comportement des sœurs : les relations entre les membres de la communauté, les rapports avec la supérieure locale, le respect de la règle, l'assistance aux offices, la participation aux exercices spirituels, l'intensité de la vie de prière.

2. Les rapports avec le monde extérieur

- Avec le clergé paroissial : son attitude, ses exigences, ses qualités et ses défauts.

- Avec les autorités communales : leur tendance politique, leur comportement à l'égard des sœurs et du clergé, leurs décisions en matière scolaire (locaux, objets classiques, traitements, programme des cours...).

- Avec les bienfaiteurs : leur caractère, leur position financière, leurs dispositions envers la communauté, leurs problèmes personnels et familiaux.

- Avec les postulantes au noviciat : leurs aptitudes, leur conduite, leur vie spirituelle, leur famille, leur solvabilité.

- Avec la population : ses conditions de vie, son comportement politique, social et religieux.

- Avec les autres communautés religieuses : rapports aux supérieurs sur d'autres établissements de l'institut, rivalités et conflits avec des membres d'autres congrégations.

3. Les nouvelles locales

- Les résultats des élections, les manifestations, les meetings, les grèves et les troubles sociaux.

- La situation économique, le mouvement des salaires et des prix.

- Les épidémies.

- Les visites épiscopales, les missions paroissiales, les jubilés, les fêtes, les cérémonies religieuses ou civiles.

4. Les demandes

- Demandes d'autorisations.

- Demandes de conseils : sur la manière de traiter avec des tiers, sur la façon d'organiser la communauté, de gérer la maison, de tenir les classes, sur l'attitude à adopter face à différents problèmes.

- Demandes d'explications : sur le programme des cours, la législation scolaire, successorale ou fiscale, la règle, les droits et devoirs des sœurs envers les curés, les inspecteurs, l'administration communale.

Tous les éléments que l'on trouve dans la correspondance de sœurs institutrices ne sont pas utilisables. Certaines données ont un caractère confidentiel : la vie intime des personnes, quand bien même celles-ci seraient décédées depuis longtemps, ne doit pas être étalée sur la place publique. D'autres informations sont trop fragmentaires et ne méritent pas d'être retenues. Sous peine de se laisser submerger par les ressources de sa documentation,

l'historien doit élaguer : il lui faut choisir un cap et s'y tenir. Souvent, il est amené à passer en revue des dizaines de lettres consécutives, à y glaner des indications éparses et à les mettre bout à bout, avant que les pièces du puzzle ne se mettent en place. Pareil travail requiert patience, mais aussi discernement.

Du point de vue de la critique historique, les lettres elles-mêmes fournissent des informations à ne pas négliger, si l'on veut en mesurer la fiabilité et la représentativité. Ainsi, les scripteurs sont souvent des supérieures locales, qui demeurent en fonction pendant des décennies, jouissant de la confiance et de l'estime de leur entourage. La correspondance de ces religieuses témoigne de la maturité des intéressées, de leur expérience de la vie communautaire, de leur bon sens pratique, mais aussi de leur capacité à appréhender et à gérer sereinement des situations complexes. À l'expérience, moyennant des réserves relatives à l'appréciation de comportements adoptés par des adversaires libéraux ou socialistes, elle s'avère généralement digne de foi. Inversement, il n'y a pas lieu de faire grand cas des lettres plaintives émanant de sujets manifestement instables, peu équilibrés, immatures, qui ne font que passer dans l'institut ou dont les assertions sont perpétuellement contredites par des consœurs au jugement sûr. Dans un premier temps, la lecture « en parallèle » des missives envoyées à la maison-mère par plusieurs membres d'une communauté permet souvent de séparer le bon grain de l'ivraie. Encore convient-il de compléter les données et d'affiner la lecture critique de la documentation en recourant à d'autres vecteurs d'information.

La confrontation avec d'autres sources

En principe, la correspondance adressée aux sœurs par la supérieure générale, avec les recommandations ou remontrances qu'elle est susceptible de contenir, devrait fournir un contrepoint utile. Force est de constater qu'elle a été rarement conservée, en tout cas au 19^e siècle, et ce pour différentes raisons : le papier carbone et la photocopieuse n'existent pas à cette époque ; la

« Révérende Mère », surchargée, ne recourt guère à des brouillons ou à des copies ; par souci de discrétion, les papiers personnels des défuntés, dont les lettres reçues, font généralement l'objet, *ex post*, d'une destruction systématique. Il n'empêche que l'on trouve quelquefois, en abrégé, la mention de la position adoptée par la direction de l'institut sur les lettres des sœurs elles-mêmes. Il s'agit alors d'annotations marginales de la supérieure générale, à la plume ou au crayon, du genre : « Oui », « Elle a raison », « La soutenir » ou, au contraire, « Non », « Elle affabule », « Lui rappeler ses devoirs ». Même si elles ne sont pas légion, de telles indications s'avèrent utiles.

Plus fréquemment, on peut confronter les lettres des religieuses institutrices avec d'autres sources : outre la presse locale, il s'agit de lettres adressées à la maison-mère par des tiers, conservées en raison de l'intérêt que présente leur contenu. Pour cette catégorie de pièces, on peut tenter d'établir une typologie, selon la qualité des scripteurs et la teneur des pièces :

1. Lettres envoyées par le clergé paroissial

- Négociations préparatoires à la fondation d'une école.
- Rapports sur la situation de la communauté : finances, bâtiments, traitements, relations avec l'extérieur, respect de la règle, assistance aux offices.
- Rapports sur les paroissiennes reçues au noviciat.
- Rapports sur l'état des classes : population scolaire, valeur des institutrices, qualité de l'enseignement, avis des inspecteurs, des bienfaiteurs et de la population sur ces différents sujets.
- Nouvelles locales : résultats électoraux, état d'esprit de l'administration communale, des bienfaiteurs, des notables, des paroissiens.
- Propositions et recommandations.
- Plaintes sur l'attitude des sœurs, leurs problèmes de santé, leur inaptitude à l'enseignement.

2. Lettres émanant de l'évêché

- Autorisations d'ouvrir, de déplacer ou de fermer un établissement.
- Désignation des confesseurs ordinaires et extraordinaires.
- Demandes de faveurs au profit de la paroisse ou du clergé.
- Médiations lors de conflits avec le curé, les bienfaiteurs, l'inspection, l'administration communale.
- Plaintes sur le comportement de certaines religieuses.

3. Lettres adressées par l'administration communale

- Négociations préparatoires à l'ouverture ou au subventionnement d'une école.
- Demandes de renseignements sur les institutrices.
- Décisions prises par l'administration communale ou par les autorités de tutelle : nominations, traitements, bâtiments, équipement, règlement scolaire, programme des cours, inspection, démissions, révocations.
- Appréciations sur le personnel enseignant (avec remerciements, plaintes, protestations).

4. Correspondance émanant de bienfaiteurs de l'école

- Négociations menées en vue de fonder une école ou d'en assurer la reprise par la commune.
- Décisions arrêtées par le bailleur de fonds et par sa famille.
- Appréciations sur la conduite et sur le travail du personnel.

5. Lettres officielles ou officieuses de l'inspection

- Qualité de l'enseignement dispensé.
- Valeur des institutrices.

6. Pièces adressées aux supérieurs par la population locale

- Pétitions demandant le retour ou le départ d'une religieuse.
- Remerciements, plaintes, lettres anonymes.

Lorsque nous sommes arrivées, le local aménagé à notre intention était d'une saleté repoussante : il y avait tant de poussière qu'on aurait pu semer facilement des légumes sur la table. L'immeuble consiste en deux petites pièces basses, humides et mal éclairées, qui doivent servir de classes, et en un réduit pour logement. On doit tout y faire, y compris la lessive...

Depuis notre arrivée, nous nous nourrissons de choux qu'on nous apporte cuits. Oh les bons choux ! Ils nous semblent tous les jours meilleurs ! Nous ne les changerions pas pour les meilleurs mets... puisque nous n'obtenons rien d'autre.

Les insectes pullulent dans notre réduit. Ces petites bêtes ont sans doute froid aux pieds puisqu'elles viennent s'établir sur le plafond et les murs. Quand par miracle nous avons du feu, la fumée leur fait si mal aux yeux qu'elles tombent tout étourdies dans notre assiette¹⁰.

J'ai pitié de ma petite mère [Elle désigne ainsi sa compagne, sœur de la supérieure générale]. Elle souffre du froid. Elle a les pieds crevassés d'engelures et ne peut plus mettre ses souliers. Elle porte des pantoufles en permanence et marche avec la tête rentrée dans les épaules.

* * *

... La pression qui s'exerce ici est forte. On fait tout pour nous arracher nos élèves. On promet vingt francs à toutes les enfants qui, ayant fait leur première communion, fréquenteront l'école communale jusqu'aux vacances...¹¹

10. ARCHIVES DE LA MAISON-MÈRE DE CHAMPION, (=AMM), lettre de sœur Saint-Bruno à Mère Marie-Xavier Voirin, 17-12-1840 [Extraits de l'article de P. WYNANTS, *Chronique d'histoire scolaire*. 6. Néthen, l'évolution en dents de scie d'un établissement confessionnel (1840-1914) dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 20, 2006, fasc. 3, p. 153-174, toujours disponible].

11. AMM, lettre de sœur Marie-Eusébie à la supérieure générale, 31-5-1880 (école de Néthen).

Conclusion

La correspondance des religieuses ne peut être utilisée comme source unique pour une monographie d'histoire. Son exploitation requiert une connaissance plus large du milieu. D'un point de vue critique, les informations que pareille documentation recèle doivent être soigneusement vérifiées et recoupées. C'est au prix de cette discipline intellectuelle que le chercheur peut tirer le meilleur parti des lettres écrites, jadis, par des sœurs institutrices. Moyennant certaines précautions, il peut y trouver une foule de témoignages inédits, intéressants et parfois savoureux, qui lui donneront un accès à des pans méconnus de notre passé.

Paul WYNANTS
professeur ordinaire aux FUNDP Namur
adresse de contact :
paul.wynants@fundp.ac.be